Des hauts gradés burundais impliqués dans le pillage des mines de la RDC

Afrikarabia - 13 juin 2013RDC : Des militaires impliquÃ©s dans le commerce de mineraisGlobal Witness rÃ©vÃ¨le dans un rÃ©cent rapport l'implication de militaires de haut rang dans le commerce de minerais dans l'Est de la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo. Selon l'ONG, les minerais seraient "blanchis" en transitant par le Rwanda et le Burundi, avant d'Ãªtre exportÃ©s vers DubaÃ¯.Du Congo Ã DubaÃ¯, en passant par... le Burundi. Global Witness a pu remonter la filiÃ¨re du commerce de l'or en RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC). L'ONG affirme que "les tonnes dâ€™or produites dans lâ€™ du Congo profitent aux rebelles et Ã des officiers hauts gradÃ©s des armÃ©es gouvernementales congolaise et burundaise". L'enquÃªte explique que lâ€™or est blanchi en passant par le secteur aurifÃ¨re national burundais pour Ãªtre ensuite exportÃ© vers DubaÃ¯. Aucun contrÃ´le sÃ©rieux ne semble Ãªtre effectuÃ© par les acheteurs locaux ou par les nÃ©gociants internationaux. D'importantes quantitÃ©s d'or sont donc vendues sur le circuit international, alors qu'elles financent la guerre Ã l'Est de la RDC.Pour d'autres minerais, Global Witness affirme que "la plus grande partie de lâ€™Ã©tain, du tantale et du tungstÃ¨ne produits dans le Nord et le Sud-Kivu profite aux rebelles et Ã des membres de lâ€™armÃ©e gouvernementale (FARDC)". LÃ encore, les minerais transitent via le Burundi, mais aussi le Rwanda avant d'Ãªtre exportÃ©s.Au Rwanda, l'ONG explique que "lâ€™Ã©tain et le tantale introduits clandestinement sont blanchis Ã travers le systÃ¨me dâ€™Ã©tiquetage national rwandais et exportÃ©s en tant que produits rwandais propres". Global Witness rappelle enfin que les populations locales du Nord et du Sud-Kivu sont les premiÃ¨res "Ã faire les frais dâ€™un long conflit marquÃ© par les meurtres, les pillages les viols massifs et les dÃ©placements de population".Global Witness estime que le moment est "crucial" pour le commerce des minerais en RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo. La pression doit donc s'accentuer sur les entreprises internationales du secteur.L'ONG affirme que les sociÃ©tÃ©s "visÃ©es par la Section 1502 de la Loi Dodd Frank (une loi amÃ©ricaine qui cherche Ã empÃªcher que le commerce des minerais de la rÃ©gion ne finance le conflit), sont dans leur premiÃ¨re annÃ©e de prÃ©sentation de rapports et qu'elles sont tenues de publier pour mai 2014 des informations dÃ©taillÃ©es sur les efforts quâ€™elles dÃ©ploient pour contrÃ´ler leurs chaÃ®nes dâ€™approvisionnement".Et de rappeler aussi que l'Union europÃ©enne (UE) doit jouer un rÃ´le majeur dans la rÃ©glementation du commerce des minerais. En mars 2013, une concertation publique sur les minerais du conflit, pourrait dÃ©boucher sur lâ€™introduction dâ€™une rÃ©glementation europÃ© Mais le temps presse..Christophe RIGAUD